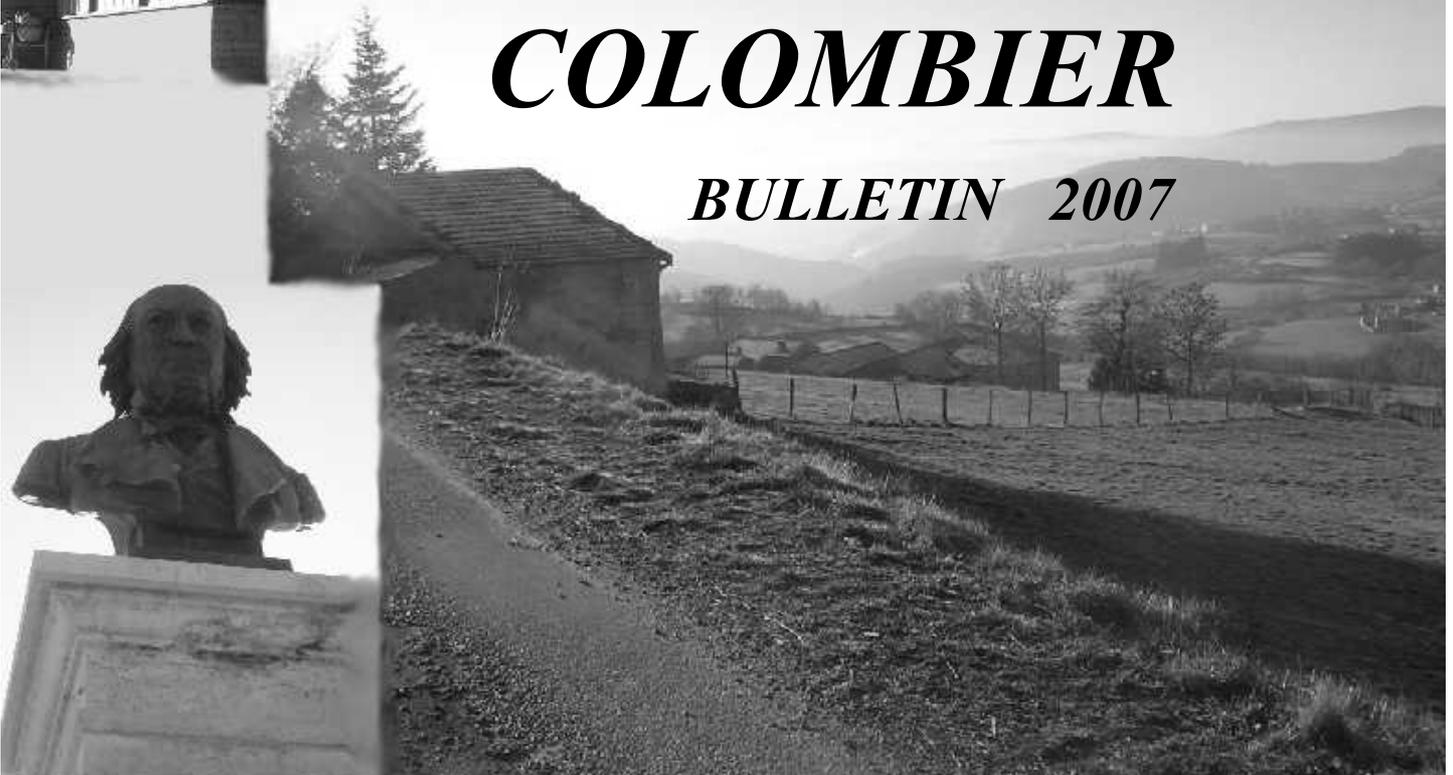
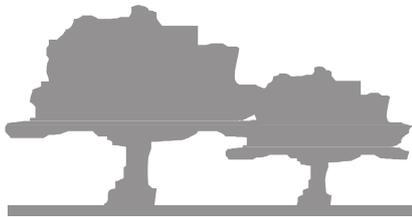




COLOMBIER

BULLETIN 2007





LE MOT DU MAIRE



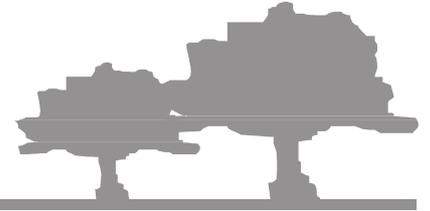
Suite page 2



La " petite salle "

SOMMAIRE :

Le mot du Maire	1-2
Infos Mairie	3
État civil	4
École	5
Budget	6
Déchets ménagers	7
Eau potable	8-9
Aide à domicile	10
S.C.I.C.	11
Loisirs Amitié	12-13
Pétanque	14
O.G.E.C. - A.P.E.L.	15
Chasse	16
Syndicat des 3 rivières	17
Calendrier des fêtes	Dos



HORAIRES: Mardi 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h **Vendredi 14h à 17 h**

Mairie



Mairie: 04 77 51 54 23
Maire (domicile): 04 77 51 53 84
Secrétaire(dom.): 04 77 51 52 16



INFORMATIONS ADMINISTRATIVE

Pièces nécessaires pour une demande de CARTE D'IDENTITE :

Adulte : - une copie intégrale de l'acte de naissance (à réclamer auprès de la Mairie du lieu de naissance).

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm)
- un justificatif de domicile
- présence obligatoire pour empreinte digitale.
- l'ancienne carte, si renouvellement.

Personne mineure : - une copie intégrale de l'acte de naissance

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm)
- un justificatif de domicile
- empreinte digitale à partir de l'âge de 13 ans.
- autorisation parentale.

Pièces nécessaires pour une demande de PASSEPORT :

Adulte : - une copie intégrale de l'acte de naissance

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm, de face, tête nue, sur fond blanc)
- un justificatif de domicile
- un timbre fiscal de 60 €
- Validité : 10 ans

Personne mineure de moins de 15 ans

- une copie intégrale de l'acte de naissance

- 2 photos d'identité (35 X 45 mm, de face, tête nue, sur fond blanc)
- un justificatif de domicile
- autorisation parentale.
- (acte gratuit)
- validité : 5 ans

Personne mineur de 15 à 18 ans:

Mêmes pièces, plus un timbre fiscal de 30 €, validité: 5 ans

Permanences du Maire: Mercredi de 10 à 12 h .
vendredi 14 à 16 h .

DENEIGEMENT

Une commission communale chargée des questions de déneigement a été créée . Désormais, en cas de problème, il faut s'adresser à l'une des personnes suivantes :Michel CELLARD (le Bourg); Annie VALLOT (le Roure); Bernard ORIOL (Mamey); Robert ORIOL (les Herbaudes)

TRANSPORTS

Suite à diverses demandes pour la mise en place d'un transport en direction du marché de BOURG-ARGENTAL, le jeudi matin, le Conseil Général de la Loire a décidé l'extension à la commune de COLOMBIER, du circuit actuel qui dessert la commune de St Julien- Molin-Molette.

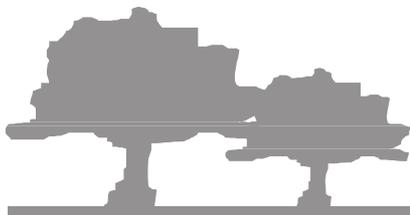
Tous les jeudi matin (sauf jours fériés), une ligne de proximité dessert COLOMBIER en direction de BOURG-ARGENTAL :

- Départ: 9 H 25 - Place de la Mairie au Bourg de COLOMBIER
- Arrivée prévue, Place de la Bascule à BOURG-ARGENTAL à 9 H 45
- Retour: 11 H 45 - Place de la Bascule à BOURG-ARGENTAL Arrivée prévue à COLOMBIER: 12 H 05
- Prix du billet : 1,30 €, retour: 1.30 €

Permanences parlementaires

Monsieur Dino CINIERI, Député de la 4^{ème} circonscription de la Loire, assure une permanence une fois par mois, à la Mairie de BOURG-ARGENTAL.

Pour les dates et heures voir tableau d'affichage de la Mairie.



NAISSANCES



Lise REBOULLET,
"Aymard"
née le 15 juin 2006



Natan ARNAUD
"les Roches"
Né le 13 octobre
2006



Lisa SPRINGER,
"Mizérieux" née le
19 juin 2006



Oféline PETIT,
"Combarot" née
le 10 septembre
2006

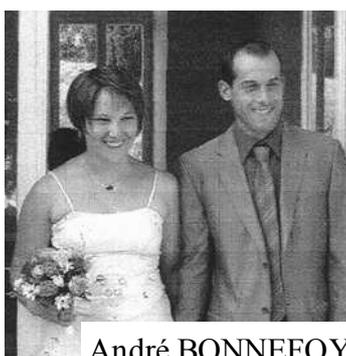
MARIAGES



Laurent BASTIN et
Michelle RIVORY
le 1^{er} Juillet 2006



Philippe ARNAUD
et Alexandra BERNE
le 1^{er} Juillet 2006



André BONNEFOY et
Fabienne CHATELARD
le 8 Juillet 2006



Régis GACHE et Évelyne
GODEFROY MARTIN le
19 août 2006

DECES

- Marie GACHE
(épouse Berne) décédée le 31/01/2006
- Marie Joséphine ARNAUD (épouse Gache) décédée le 15/03/2006
- Jean Baptiste Séraphin CAILLET décédé le 16 Juin 2006
- Roger BLACHON décédé, le 21 juin 2006

Budget

fonctionnement 2006

Principales DEPENSES

Entretien de voirie:	26 865,43 €
Primes d'assurances:	2 824,76 €
Maintenance:	2 825,34€
Fêtes et cérémonies :	1 845,03 €
Salaire brut personnel titulaire:	18 409,50 €
Indemn. brutes Maire et Adjoints:	10 423,19 €
Cotisation Service d'Incendie:	6 386,00 €
Intérêts des emprunts:	6 579,20 €
Subventions aux associations:	
ADMR St Julien Molin Molette	150,00 €
ADMR Bourg Argental	150,00 €
École de musique de Bourg Argental	541,53 €
École - A.P.E.L. :	806,00 €
Amicale Pétanque:	77,00 €
C.U.M.A. :	77,00 €
Club Loisirs Amitiés:	77,00 €
Société chasse:	77,00 €
O.G.E.C. école Colombier:	17 400,00 €

Principales RECETTES

Contributions directes:	29 501,00 €
Dotation globale fonctionnement:	45 001,00 €
Dotation solidarité rurale:	8 507,00 €
Taxe add. aux droits de mutation:	13 721,76 €
Loyers presbytère:	14 094,96 €
Attrib. Fond départ. taxe prof.	7 502,00 €



Investissement

Principales DEPENSES

Capital emprunts	10 654,24 €
Frais d'étude carte communale	1 402,07 €
Achat d'un perforateur	497,66 €
Achat de matériel de bureau	1 033,23 €
Achat de mobilier scolaire	2 264,75 €
Portail local technique	3 689,66 €
Travaux voirie "la Fargère"	7 276,46 €
Voirie "les Gauds-le Platre"	7 678,32 €

Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	28 021,52 €
Subvention travaux voirie 2005	
Conseil général Loire (solde)	6 882,00 €
Subvention portail local technique	
Conseil général Loire	1 800,00 €
Participation commune Thélis la Combe	
Travaux voirie "Fargère"	2 100,00 €
Subvention travaux centre bourg	
FEOGA (Europe)	15 248,27 €

Eau exploitation



Principales DEPENSES

Entretien et réparation réseaux:	5 049,10 €
Analyses d'eau:	564,44 €
Aide technique MAGE	185,60 €
Intérêts des emprunts	3 830,26 €

Principales RECETTES

Vente d'eau:	12 806,52 €
Redevance d'assainissement:	5 243,49 €
Participation raccordement	
Réseau d'assainissement	6 077,96 €

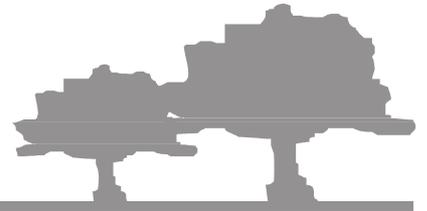
Eau investissement

Principales DEPENSES

Capital des emprunts:	5 711,13 €
Achat compteurs d'eau:	320,77 €
Travaux d'étanchéité sur	
Reservoir eau potable:	15 531,26 €

Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	41 432,33 €
------------------------	-------------



ORDURES MENAGERES

SICTOM VELAY PILAT

Le service de ramassage des poubelles a pu constater à plusieurs reprises que certains d'entre nous ne trient pas leurs **gros** cartons d'emballages et les déposent dans les conteneurs d'ordures ménagères. De ce fait ils sont enfouis et ne pourront pas être recyclés.

Nous vous rappelons que les gros cartons doivent impérativement être portés en déchetterie (horaires dans encadré) ; ainsi ils pourront être transformés en papier essuie-mains, en papier ca-deaux ou en enveloppes kraft.

En ce qui concerne les emballages ménagers et les journaux-magazines, ils doivent être jetés soit dans les containers qui se trouvent au centre du village, soit dans les bacs jaunes des hameaux. Les bouteilles en plastique deviendront

ainsi des vêtements en laine polaire, les boîtes de conserve en métal pourront devenir des tire-bouchons, des boules de pétanques, des pièces pour les moteurs etc.

Sans tri, aucun recyclage n'est possible, ensemble agissons pour notre environnement !

DECHETTERIE

La déchetterie dont dépend Colombier se situe au Noharet sur la D 503 entre Bourg Argental et Saint Sauveur en rue (à environ 1 km de Bourg-Argental).

Ses horaires d'ouverture sont:

HIVER (du 16/09 au 14/05)

Lundis, Mercredis et Samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

ETE (du 15/05 au 15/09) mêmes jours mais fermeture le soir à 18h

BOCAUX



**POTS DE
YAOURT**



VERRE



BACS A COUVERCLE JAUNES

*Je ne dépose
pas*



COLOMBIER

L'eau distribuée fait l'objet d'un contrôle sanitaire mis en place par la D.D.A.S.S. Les prélèvements sont réalisés soit par la D.D.A.S.S soit par le laboratoire agréé. En 2005, 5 prélèvements ont été réalisés. Les résultats de ces analyses ont été comparés aux normes de qualité. Vous êtes alimentés en eau à partir des sources de Vernolon et de la Rochette . La gestion de la production et de la distribution de l'eau sont assurées par la commune



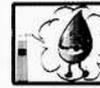
Bactériologie

100% des résultats d'analyse sont conformes aux valeurs réglementaires



Nitrates

100% des résultats d'analyse sont conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l. Teneur maximale: 4 mg/l



Pesticides

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 0,1 µg/l pour toutes les substances actives mesurées.



Dureté

Avec une teneur moyenne de 1° F, l'eau est douce, agressive. PH: les 5 analyses sont non conformes à la norme de 6,5. Valeur minimale: 5,45



Fluor

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 1,5 g/l. La teneur moyenne de 0,1 m Il indique une eau peu fluorée.



Autres paramètres

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres (55) sont conformes aux valeurs réglementaires.

L'eau distribuée présente une qualité bactériologique satisfaisante; elle est conforme aux valeurs réglementaires, à l'exception du pH. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé. Si les eaux transitent par des canalisations en plomb, il est recommandé de suivre les conseils figurant page suivante.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

D.D.A.S.S de la Loire
Service Santé-Environnement
4, rue des Trois Meules- BP 219
42013 ST-ETIENNE Cedex 2



ASSOCIATIONS LOCALES ADMR

« LES TROIS VALLEES » ET « ST JULIEN MOLIN MOLETTE »

Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de main,
Parce que les parents passent plus de temps à l'extérieur,
Parce qu'il faut préserver ou maintenir un équilibre familial,
Parce que les personnes âgées ne veulent pas quitter leur environnement,
Parce que les personnes handicapées recherchent une liberté de vie,
Parce que l'on guérit aussi bien chez soi qu'à l'hôpital,
Parce que la solitude n'est pas une fatalité,
Parce que la sécurité passe par la solidarité,
L'aide à domicile est toujours une idée neuve.

Une dynamique qui s'appuie sur 4 fondements de l'ADMR :

L'UNIVERSALITE :

De la naissance à la fin de vie, du malade au bien portant, du plus pauvre au plus riche, l'ADMR propose à tous des services adaptés à chacun.

Le RESPECT :

L'intervention se réalise dans le plus grand respect de l'autonomie de la personne. La capacité d'écoute, indispensable à l'analyse des besoins, est la qualité essentielle de tous les bénévoles et salariés de l'ADMR.

L'ENTRAIDE :

Proches de ceux qu'ils aident, les bénévoles et salariés tissent des liens entre les gens.

LE SOUCI DE L'EMPLOI :

Aider les autres en créant de vrais emplois de proximité est une préoccupation forte.

L'ADMR est ainsi un employeur local.

L'équipe des bénévoles et salariés de l'association du canton de St Genest Malifaux met tout en œuvre pour suivre au plus près cette dynamique et propose aux clients adhérents une aide de qualité qui soit adaptée à leurs besoins.

...VOUS AVEZ MOINS DE 60 ANS, et vous avez besoin d'être aidé suite à une difficulté passagère (maladie, naissance, grossesse, entrée dans un nouveau logement, séparation, décès...) vous pouvez contacter **la maison des services ADMR de Bourg-Argental au 04 77 39 79 51**

...VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS, et vous avez besoin d'être aidé (maladie, fatigue, perte d'autonomie), vous pouvez contacter **Mme VANEL Dominique au 04 77 51 54 88.**

Votre demande de renseignements sera reçue dans la plus grande confidentialité et ne vous engagera pas si vous ne souhaitez pas lui donner suite.

L'équipe des bénévoles reste à votre service.



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE COLOMBIER

AMELIORATION FINANCIERE

L'année 2006 a été surtout marquée par la recherche de l'amélioration de la situation financière de la société. Ainsi la dette a été réduite de 7 901.43 € ce qui la ramène à 4 046.94 € au 31 décembre 2006 et il reste en caisse 3 628.51 €, somme suffisante à peu de chose près pour solder la dette. Comme il nous était possible de ne pas tout rembourser, il nous a paru préférable de différer ce remboursement, car comme vous le lirez ci dessous et comme vous le savez probablement, il y a nécessité de faire d'autres travaux.

VENTE DE BOIS

L'argent nécessaire à ces travaux a été fourni en grande partie par le produit de la vente de la coupe de bois de l'année dernière dont le paiement a eu lieu en 2006. Cette vente a rapporté 5 647.75 € pour un volume total de 95 m³ de bois. Le complément a été prélevé sur les recettes des loyers.

TRAVAIL DES BENEVOLES

L'autre activité a été le revernissage du bardage bois extérieur de la classe maternelle ainsi que de quelques portes et fenêtres. Ceci n'a coûté que le prix des produits à la société, soit 216.57 €, le travail ayant été fait par des bénévoles. Que tous ceux qui ont participé trouvent ici les plus vifs remerciements de tous les associés de la SCI. Le bénévolat nous aide grandement à rénover les bâtiments d'autant qu'il y a beaucoup de choses à faire.

CHAUFFAGE ET ISOLATION

La salle des fêtes qui sert à toutes les activités de la commune est difficilement chauffable. Au lieu d'augmenter la puissance du chauffage nous cherchons à améliorer l'isolation thermique des parois en commençant par le plafond.

La chaufferie ayant une trentaine d'années il y a un risque de panne de chaudière, et le prix du fioul a beaucoup augmenté ces dernières années. Nous examinons les possibilités de remplacer la chaudière par une nouvelle plus moderne avec un meilleur rendement. Mais il faut aussi améliorer l'isolation des bâtiments ce qui réduira la puissance nécessaire de la chaudière. Comme vous vous en doutez, ces travaux nécessitent des moyens financiers. Il y a encore quelques arbres mûrs dont la coupe a été vendue mais pas encore réalisée ce qui devrait rapporter quelques milliers d'euros.

Il faut encore noter le départ de monsieur Robert Oriol de Saint Julien qui a cédé ses parts à monsieur Alain Dumas de Colombier.

André LACHAL





Club des aînés ruraux Graix Colombier

A la veille de son dixième anniversaire, le club des Aînés Ruraux Loisirs Amitiés, continue son bonhomme de chemin, avec une soixantaine d'adhérents, qui sont heureux de se retrouver toutes les quinzaines. Il contribue à rompre l'isolement des personnes âgées en leur permettant de passer d'agréables moments dans la convivialité.



ASSEMBLEE GENERALE

Au cours de l'année 2006 de nombreuses activités se sont déroulées. L'assemblée générale, moment important pour la vie du club, a eu lieu à Colombier, le 9 Janvier. Les différents rapports énoncés ont laissé apparaître une gestion saine et équilibrée. Au cours de cette assemblée nous avons été heureux d'accueillir Mr JULIEN, représentant Dino CINIÉRI, député empêché. A l'issue de l'assemblée eut lieu le tirage des rois.

BELOTE

Le concours de belote du 5 mars a obtenu un bon succès avec 64 doublettes.

MARDI GRAS

Lors du Mardi-gras eut lieu la rencontre avec les enfants de l'école. Enfants et adultes furent heureux de se retrouver afin de passer une après-midi ensemble. Cha-



cun à leur tour montèrent sur scène et après le spectacle tous ont dégusté jus de fruit et bugnes préparées par les mamies.

AINES DE LA LOIRE

Le 7 avril une délégation du club participait à l'assemblée générale de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux de la Loire. Cette rencontre importante nous permet de connaître les orientations données par la Fédération Nationale, et surtout de nous informer sur les actions entreprises au niveau national, pour le mieux-vivre des personnes âgées.

PETANQUE

Le vendredi 12 mai une tripléte du club participait au concours de pétanque à Amions, elle a obtenu la qualification et a participé une nouvelle fois à la finale nationale qui a eu lieu fin septembre à la Motte Beuvron. Heureux de leur classement, ils sont revenus contents de leur prestation et de l'accueil reçu. Nous félicitons Michel, Nicole et Paul pour leur réussite.

A LA DECOUVERTE DU FOREZ

Le voyage du 2 mai, nous emmena à la découverte de la région du Forez, la visite d'un élevage de cerfs fut très appréciée et les commentaires de l'éleveur, sur l'alimentation et la vie des bêtes, très écoutés. Après la dégustation des différents produits fabriqués à partir du cerf, direction Saygnieux, au restaurant "chez Gaby" où nous fut servi

Amicale pétanque de Colombier

Une modification dans le bureau: Valérie Combe remplace Pascal Desseux démissionnaire.

Toujours un immense succès pour les vendredis pétanque et plus particulièrement les fins de mois lors des repas préparés à tour de rôle par les membres du bureau. Même Dino Ciniéri notre député y participa à titre personnel.

Une année 2006 qui a connu un énorme enthousiasme du public venu nombreux assister aux diverses manifestations et à qui nous souhaitons une très bonne année 2007.



BILAN DES MANIFESTATIONS 2006

- Dimanche 16 Avril concours de belote 68 doublettes.
- Samedi 13 Mai challenge inter-sociétaire. Victoire de Michel Oriol devant Michel Chavas.
- Samedi 17 Juin rencontre inter-société St Julien / Colombier Victoire du Cercle Jeanne d'Arc.
- Samedi 8 Juillet voyage dans les Cévennes.
- Mardi 15 Août concours de pétanque. 66 doublettes
- Dimanche 3 Décembre, matinée boudin.



BUREAU

13 membres actifs et 96 adhérents

- **Président :** Georges Berns, **vice-président :** Bernard Sagnimorts
- **Secrétaire :** Philippe Oriol, **adjoint :** Georges Oriol
- **Trésorier :** Michel Cellard, **adjoint :** Michel Chavas
- **Membres :** Serge Martel – Joël Degraix – Valérie Combe – Germaine Marsot – René Oriol – Michel Oriol – Bernard Oriol





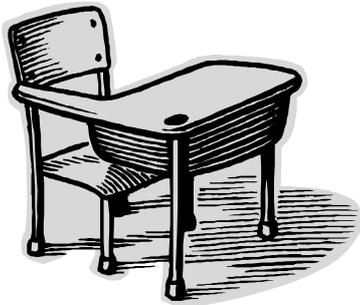
O. G. É. C. organisme de gestion des écoles catholiques

Le 24 novembre 2006 a eu lieu l'assemblée générale de l'OGEC et de l'APEL.

Bilan des travaux effectués

A cette occasion, a été fait le traditionnel bilan des travaux effectués au cours de l'année écoulée.

Le président a d'abord remercié la Mairie pour l'achat des bureaux de la salle de classe des maternelles CP pour un montant total de 2464 €.



Le 28-10-2006, quelques parents d'élèves se sont retrouvés à l'école pour poncer et repeindre l'extérieur de la classe des petits, la SCI ayant pris à sa charge l'achat des fournitures.

En ce qui concerne la buvette, nous rappelons que son aménagement se fait progressivement grâce aux bénéfices réalisés lors des concours de pétanque et de belote inter-sociétés.

Pour une meilleur isolation

Actuellement il reste un solde de 883 € qui devrait permettre d'achever l'isolation du plafond et éventuellement débiter l'isolation des murs.

En 2007, il est également prévu une nouvelle analyse du taux de radon, rendue indispensable par la législation.

Hausse du coût du chauffage

L'ensemble des membres du bureau de l'OGEC remercie toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'école et assurent l'entretien des locaux qui devient de plus en plus difficile à assumer, particulièrement au niveau du chauffage des bâtiments.

Au cours de la dernière année, c'est un surcoût de 53% par rapport à l'année précédente, la facture de fioul étant passée de 5381 € à 8272 €.

Amélioration de la salle des fêtes

Nous travaillons toujours sur le projet d'amélioration de la salle des fêtes avec la SCI pour l'isolation et le rafraîchissement des murs pour rendre cette dernière plus esthétique et faire des économies de chauffage.

Tarif de location de la salle des fêtes

	Pour les Croquants	Pour les non résidents
Buvette	35 €	50 €
Salle des fêtes	92 €	122 €
Salle + Buvette	125 €	172 €
Location régulière de la cantine	16 €	—
Option chauffage	20 €	20 €
Caution	153 €	153 €

APPEL Parents d'élèves

Le président et son équipe vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent ses vœux pour l'année 2007.

Nous remercions tous les parents d'élèves et les bénévoles qui donnent leur temps libre pour organiser et participer à toutes les manifestations qui animent notre village et permettent de réunir tous les habitants.

Les bénéfices de ces manifestations apportent un soutien financier non négligeable ce qui évite aux cotisations scolaires d'augmenter

Composition du bureau de l'APPEL
Président : Bruno GAULIN
Vice président : Serge MARTEL
Trésorière : Rolande ORIOL
Secrétaire : Pascale MATHEVET
Secrétaire adjointe : Béatrice GROS

SOCIETE DE CHASSE DE COLOMBIER

Nous profitons de ce bulletin pour renouveler une pensée pour nos amis chasseurs qui nous ont quittés ces deux dernières années .A Yannick, Joseph et Roger.

PAS DE LAPIN

Nous avons comme par le passé essayé de réintégrer le lapin en créant deux garennes, hélas ce travail n'a pas donné de résultat positif, certainement à cause d'une mauvaise souche de gibier. La chasse au lapin a donc été fermée cette saison.

Le lièvre se porte bien puisque le quota était de 41 et nous en avons prélevé 39. Nous avons donc arrêté la chasse du lièvre plus tôt que prévu de peur de dépasser notre quota.



DES CHEVREUIL COIFFES

Notre attribution chevreuil sera atteinte car il ne nous reste que deux individus à prélever, ceux-ci ont été gardés pour le mois de février afin d'avoir deux trophées coiffés (novembre, décembre, les bois tombent, janvier février ils repoussent avec sur le pourtour du velours: on dit qu'ils sont coiffés).

LE TROPHE DU PRESIDENT

Et quelle ne fut pas la surprise de notre président lors d'une battue aux sangliers de voir arriver un solitaire bride abattue déboucher du Crêt de la Garde, mais notre chasseur ne se laissa pas intimider et abattit ce sanglier de 95 kg d'une seule balle. Quatre autres sangliers avaient déjà été prélevés d'un poids inférieur (63 kg, 50 kg, 30 kg, 28 kg).

Les dégâts causés par cette espèce sont restés très limités.

En janvier et février, nous reprendrons les battues aux renards.

Quant à notre cabane, les travaux sont terminés à la satisfaction des chasseurs qui y passent d'agréables moments de convivialité.

UN EQUIPAGE DE VENERIE SOUS TERRE

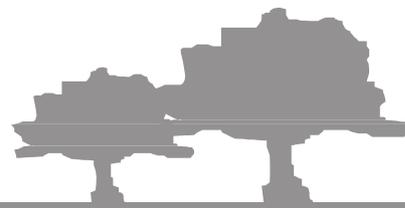
Indépendamment de la société de chasse un groupe de chasseurs a monté un équipage de vénerie sous terre pour réguler les renards, les ragondins et les blaireaux lorsque ces animaux sont en surnombre et qu'ils font des dégâts. Cet équipage enregistré à la D. D.A.F. sous le nom "Les Croquants" peut intervenir sur tous les territoires à condition d'avoir été au préalable invité par les sociétés de chasse où ces animaux prolifèrent.

Le maître d'équipage: Vallot Jean-Paul
Les suppléants: Mathevet Roger
Courbon Raphaël

Composition du bureau:

Président: Vallot Jean-Paul
Vice-président: Berne Georges
Trésorier: Clavel Marc
Secrétaire: Courbon Raphaël
Membres: Combe Auguste, Cellard Michel, Berne Joël, Savin Louis, Mathevet Roger.

Les chasseurs vous souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2007 .



Le Ternay et ses affluents le Combarot et le Rigueboeuf après avoir drainé notre commune, se jettent dans la Deume qui par la Cance rejoint le Rhone .A ce titre Colombier fait partie du bassin versant dont les communes forment le "Syndicat des trois rivières " (Déôme/Deume, Cance et Torrenson). Ce syndicat aide les municipalités à gérer la ressource EAU qu'elles ont en commun.

Le Contrat de Rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson sert à valoriser les rivières du bassin versant.

Il est composé d'un certain nombre d'actions tels des travaux d'assainissement, des travaux d'entretien de la végétation, des travaux de protection contre les inondations ou des actions de sensibilisation et de communication. ...

Le Syndicat des Trois Rivières est la structure qui assure le suivi et la gestion du contrat de rivière Cance-Deûme/Déôme-Torrenson. Il veille à ce que l'ensemble des actions programmées au contrat de rivière se réalise dans le respect des objectifs.

Le Syndicat des Trois Rivières est composé de 28 communes dont 8 pour le département de la Loire et 20 pour le département de l'Ardèche. Les élus représentent les communes au sein de 3 organes délibérants : le Comité de Rivière, le Conseil Syndical ou le Bureau.

Quatre salariés assurent le bon déroulement du contrat et la gestion quotidienne du syndicat :

- un chargé de mission,
- un technicien de rivière,
- une technicienne-animatrice,
- et une collaboratrice.

Des travaux à Colombier

En partenariat avec la commune de Colombier sous Pilat, le Syndicat des Trois Rivières a réalisé plusieurs opérations d'assainissement et de sensibilisation:

Assainissement

Le programme des travaux d'assainissement sur la commune consiste à réaliser un état des lieux des réseaux d'assainissement. Cet inventaire doit permettre de rechercher les eaux claires parasites (présence d'eau dans les égouts provenant des sources...) et les eaux pluviales afin de déterminer les dysfonctionnements et des propositions de travaux. Ces eaux claires parasites ont des conséquences sur le fonctionnement de la station d'épuration. Ce diagnostic des réseaux sera effectué au cours de l'année 2007.

Sensibilisation a l'école

Dans le cadre de ses missions d'animation et de communication, le Syndicat des Trois Rivières est intervenu à l'école élémentaire "Les sources du Pilat" afin de sensibiliser les enfants à la nécessité de préserver l'eau, ressource vitale et menacée.

Une rencontre avec les enseignantes a permis de monter un programme pédagogique pour les classes de PS-CP et CE1-CM2. Les thèmes abordés ont été la faune et la flore de la rivière.

Pour mener à bien ce projet, tous les enfants sont allés à la rivière où ils ont pu patauger dans l'eau afin de rechercher et pêcher des petites bêtes que l'on rencontre dans les cours d'eau. Les plus petits ont en plus participé à des jeux sensoriels. De retour à l'école, les petites bêtes récoltées ont été installées dans un aquarium.

Suite à leurs découvertes, les PS-CP ont ainsi pu construire une maquette de la flore et des petites bêtes rencontrées, réaliser une exposition des différents arbres et des différentes plantes. Les CE1-CM2 ont réalisé un herbier sous forme de panneaux d'exposition, créé des mobiles sur les chaînes alimentaires et monté une vidéo sur les petites bêtes de la rivière. Leur travail a été présenté au spectacle de fin d'année. Les enfants n'ont pas manqué d'énergie et d'enthousiasme dans la réalisation des différentes activités qui leurs ont été proposées.



CALENDRIER DES FETES



Samedi 13 janvier	Concours de coinche	Inter sociétés
Dimanche 4 février	Belote	APEL
Samedi 24 février	Soirée	APEL
Dimanche 4 mars	Belote	Club loisirs Amitié
Dimanche 25 mars	Belote	Société de Chasse
Dimanche 8 avril	Belote	Amicale pétanque
Samedi 14 avril	Soirée choucroute	APEL
Dimanche 10 juin	Concours de pétanque	Inter société
Dimanche 24 juin	Pétanque	Loisirs Amitié
Dimanche 1 juillet	Fête de l'été	APEL et OGEC
Mercredi 15 août	Pétanque	Amicale pétanque
25 et 26 août	Ball-trap	Société de chasse